



CORPORATION WAJAX
Communiqué de presse

Symbole à la TSX : WJX

WAJAX ANNONCE SES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2025

Flux de trésorerie solides et amélioration du levier financier grâce à l'optimisation des stocks et à un contrôle rigoureux des coûts

Toronto (Ontario), le 7 août 2025 – Corporation Wajax (« **Wajax** » ou la « **Société** ») a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de 2025. Tous les montants sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Faits saillants du deuxième trimestre

- Les produits se sont chiffrés à 547,1 millions de dollars et le résultat de base par action ajusté à 0,77 \$, ce qui représente une baisse par rapport à 568,3 millions de dollars et 1,06 \$, respectivement, au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout des pressions de marché accrues;¹⁾
- La marge bénéficiaire brute a diminué, passant de 20,9 % pour la période correspondante de 2024 à 19,1 %, est demeurée stable par rapport au premier trimestre de 2025 et a progressé de 200 points de base comparativement à une marge bénéficiaire brute de 17,1 % au quatrième trimestre de 2024;¹⁾
- Compte non tenu de la perte latente / du profit latent sur les swaps sur rendement total pour chacune des périodes, les frais de vente et d'administration en pourcentage des produits se sont améliorés pour s'établir à 13,8 % au cours du trimestre, alors qu'ils s'établissaient à 13,9 % au cours de la période correspondante de 2024;¹⁾
- Les stocks se sont établis à 602,5 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 56,0 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, et de 147,5 millions de dollars par rapport aux sommets atteints au 31 mars 2024;
- Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 67,4 millions de dollars, comparativement à des entrées de trésorerie de 35,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024;
- Le ratio de levier financier s'est amélioré pour s'établir à 2,35 fois, comparativement à 2,53 fois au 31 mars 2025.¹⁾

« L'optimisation des stocks et la gestion rigoureuse des coûts ont permis de générer des flux de trésorerie d'exploitation robustes de 67,4 millions de dollars au deuxième trimestre, et d'afficher une autre amélioration trimestrielle séquentielle de notre ratio de levier financier », a déclaré Iggy Domagalski, président et chef de la direction. « Les stocks ont diminué de 147,5 millions de dollars par rapport au sommet atteint au 31 mars 2024, ce qui s'est traduit par un ratio de levier financier amélioré de 2,35 fois. La direction continue de mettre en œuvre des mesures visant à ramener les stocks à une quantité idéale, à rationaliser les coûts et à accroître les marges. »¹⁾

M. Domagalski a poursuivi : « Bien que nous ayons affiché un certain rétrécissement de la marge d'un exercice à l'autre en raison des pressions de marché accrues, notre marge bénéficiaire brute de 19,1 % est demeurée stable par rapport au premier trimestre de 2025 et a augmenté de 200 points de base par rapport à 17,1 % au quatrième trimestre de 2024. La rentabilité globale continue de s'améliorer, le bénéfice ajusté par action, le BAII ajusté et le BAIIA ajusté s'améliorant par rapport au premier trimestre de 2025 et au quatrième trimestre de 2024. Pour l'avenir, l'incertitude économique et commerciale, particulièrement en ce qui concerne les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, demeure une importante source de perturbation. Bien que les droits de douane aient eu une incidence directe limitée sur nos activités, ils ont eu une incidence plus importante sur certains de nos clients. Nous continuons de suivre de près l'évolution des politiques tarifaires et prenons des mesures proactives pour nous assurer que les effets directs sur nos activités demeurent limités. »¹⁾

(en millions de dollars, sauf les données par action)

	Trimestres clos les 30 juin			Semestres clos les 30 juin		
	2025	2024	Variation	2025	2024	Variation
RÉSULTATS CONSOLIDÉS						
Produits	547,1 \$	568,3 \$	(3,7) %	1 102,1 \$	1 050,6 \$	4,9 %
Ventes d'équipement	176,7 \$	180,4 \$	(2,1) %	347,6 \$	278,5 \$	24,8 %
Service après-vente	133,4 \$	144,8 \$	(7,9) %	279,8 \$	279,2 \$	0,2 %
Pièces industrielles	141,1 \$	147,2 \$	(4,1) %	285,8 \$	302,0 \$	(5,4) %
Services de réparation technique (SRT)	84,1 \$	85,0 \$	(1,1) %	165,6 \$	169,3 \$	(2,1) %
Location d'équipement	11,8 \$	10,9 \$	8,4 %	23,3 \$	21,7 \$	7,4 %
Bénéfice net	15,5 \$	20,6 \$	(25,0) %	28,6 \$	35,4 \$	(19,1) %
Résultat de base par action²⁾	0,71 \$	0,95 \$	(25,2) %	1,31 \$	1,63 \$	(19,4) %
Bénéfice net ajusté^{1), 3)}	16,7 \$	22,9 \$	(27,2) %	31,6 \$	35,8 \$	(11,5) %
Résultat de base par action ajusté^{1), 2), 3)}	0,77 \$	1,06 \$	(27,4) %	1,45 \$	1,65 \$	(11,9) %
BAII ajusté¹⁾	29,4 \$	39,3 \$	(25,2) %	57,4 \$	64,9 \$	(11,6) %
BAIIA ajusté¹⁾	44,7 \$	54,7 \$	(18,3) %	87,9 \$	95,4 \$	(7,9) %
Marge du BAII ajusté¹⁾	5,4 %	6,9 %	(150) pdb	5,2 %	6,2 %	(100) pdb
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	8,2 %	9,6 %	(140) pdb	8,0 %	9,1 %	(110) pdb
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	67,4 \$	35,8 \$	31,5 \$	98,7 \$	28,5 \$	70,2 \$

Perspectives

Pour le deuxième semestre de 2025, Wajax continue d'observer une solide demande des clients dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'énergie, le secteur de l'exploitation minière étant soutenu par la solidité du carnet de commandes. Le contexte général des marchés finaux demeure difficile, en raison de la détérioration des données macroéconomiques et de l'incertitude persistante liée à la dynamique tarifaire entre le Canada et les États-Unis.

Dans ce contexte, la direction concentre en priorité ses efforts sur l'optimisation des stocks, la gestion des coûts et l'amélioration des marges. La direction est d'avis qu'une solide performance dans ces champs d'intervention, appuyée par une répartition prudente du capital et un bilan solide, permettra à Wajax de générer de la valeur durable à long terme et de tirer parti des occasions futures.

Dividende

La Société a déclaré un dividende de 0,35 \$ par action pour le troisième trimestre de 2025, payable le 2 octobre 2025 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 2025.

Faits saillants du deuxième trimestre

- Les produits ont reculé de 21,2 millions de dollars, ou 3,7 %, pour s'établir à 547,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, contre 568,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024. D'un point de vue régional :
 - Les produits dans l'Ouest canadien se sont établis à 249,3 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 3,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la croissance des ventes d'équipement d'exploitation minière, ce qui comprend la livraison d'une grande pelle minière au cours du deuxième trimestre de 2025, alors qu'aucune livraison comparable n'avait eu lieu au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse a été contrebalancée en partie par une baisse des ventes des secteurs de l'équipement et du service après-vente dans la catégorie de la construction et de l'exploitation forestière.
 - Les produits dans le centre du Canada se sont établis à 95,3 millions de dollars, ce qui représente une régression de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent, essentiellement en raison du recul des produits tirés des secteurs de l'équipement et du service après-vente dans la catégorie de la manutention.
 - Les produits dans l'Est du Canada se sont fixés à 202,5 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 12,5 % par rapport à l'exercice précédent, essentiellement attribuable à la diminution des ventes d'équipement dans les catégories de la construction et de l'exploitation forestière et des systèmes de puissance, de même qu'au recul des ventes des pièces industrielles et des SRT.
- La marge bénéficiaire brute s'est établie à 19,1 % au deuxième trimestre de 2025, en baisse de 180 points de base (« **pdb** ») par rapport à une marge bénéficiaire brute de 20,9 % pour la période correspondante de 2024.¹⁾ La baisse s'explique essentiellement par les marges moindres réalisées sur les produits des secteurs de l'équipement, des pièces industrielles et des SRT du fait des pressions de marché accrues. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des marges du service après-vente attribuable à l'accent mis par la direction sur les initiatives d'amélioration des marges dans ce secteur d'activité. La marge bénéficiaire brute est demeurée inchangée par rapport au premier trimestre de 2025 et a progressé de 200 pdb comparativement à une marge bénéficiaire brute de 17,1 % au quatrième trimestre de 2024.
- Les frais de vente et d'administration en pourcentage des produits ont diminué, pour passer de 14,4 % au deuxième trimestre de 2024 à 13,4 % au deuxième trimestre de 2025.¹⁾ Compte non tenu du profit latent sur les swaps sur rendement total de 2,2 millions de dollars (perte latente de 2,6 millions de dollars en 2024), les frais de vente et d'administration ont diminué de 3,5 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à la baisse des dépenses en lien avec le personnel, les déplacements et la représentation et les fournitures et la commercialisation, surtout par suite des mesures de réduction des coûts en place. Compte non tenu du profit latent / de la perte latente sur les swaps sur rendement total au cours des deux périodes, les frais de vente et d'administration ont diminué pour se chiffrer à 13,8 % au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 13,9 % au trimestre correspondant de 2024.¹⁾
- Au cours du deuxième trimestre de 2025, la Société a réduit ses effectifs en réponse à la situation économique. Des coûts de restructuration de 3,8 millions de dollars ont été comptabilisés au cours du trimestre, principalement au titre des indemnités de départ. Ces indemnités ont été portées au poste « Coûts de restructuration et autres coûts connexes » de l'état du résultat net dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités pour la période close le 30 juin 2025.
- Le BAIL a reculé de 10,1 millions de dollars, ou 27,1 %, pour s'établir à 27,1 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, contre 37,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2024. La diminution du BAIL d'un exercice à l'autre est due essentiellement à la baisse de la marge bénéficiaire brute, au recul des volumes de ventes et à des coûts de restructuration de 3,8 millions de dollars liés à des réductions d'effectifs réalisées au cours du trimestre. Ces diminutions ont été partiellement compensées par les mesures de réduction des coûts. Le BAIL ajusté a diminué de 9,9 millions de dollars, ou 25,2 %, pour s'établir à 29,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 39,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2024, et la marge du BAIL ajusté a diminué pour s'établir à 5,4 % au deuxième trimestre de 2025, par rapport à 6,9 % au trimestre correspondant de 2024.¹⁾ La marge du BAIL ajusté de 5,4 % au deuxième trimestre de 2025 a augmenté par rapport à 5,0 % au premier trimestre de 2025 et à 3,4 % au quatrième trimestre de 2024.¹⁾

- Pour le deuxième trimestre de 2025, les charges financières se sont établies à 6,3 millions de dollars, ce qui représente une réduction de 3,5 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu du profit latent sur les swaps de taux d'intérêt de 0,6 million de dollars pour le trimestre et de la perte latente de 1,0 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, les charges financières ont diminué de 1,9 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2024, en raison surtout de la baisse des taux d'intérêt et des emprunts moyens compte tenu à la fois de la facilité de crédit bancaire de Wajax et de toutes les débetures en circulation. Le 15 janvier 2025, Wajax a remboursé ses débetures non garanties de premier rang.
- La Société a dégagé un bénéfice net de 15,5 millions de dollars, ou 0,71 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2025, comparativement à 20,6 millions de dollars, ou 0,95 \$ par action, pour la période correspondante de 2024. La Société a dégagé un bénéfice net ajusté de 16,7 millions de dollars, ou 0,77 \$ par action, au deuxième trimestre de 2025, contre 22,9 millions de dollars, ou 1,06 \$ par action, pour la période correspondante de 2024.¹⁾ Le bénéfice net ajusté du deuxième trimestre de 2025 ne tient pas compte des coûts de fermeture des installations et des coûts de restructuration et autres coûts connexes de 2,8 millions de dollars après impôt, ou 0,13 \$ par action (néant en 2024), ni des profits hors trésorerie liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de 1,6 million de dollars après impôt, ou 0,07 \$ par action (pertes de 2,3 millions de dollars après impôt, ou 0,11 \$ par action en 2024).¹⁾ Le bénéfice ajusté par action, établi à 0,77 \$ au deuxième trimestre de 2025, s'est amélioré par rapport à 0,69 \$ au premier trimestre de 2025 et à 0,35 \$ au quatrième trimestre de 2024.¹⁾
- La marge du BAIIA ajusté a diminué, passant de 9,6 % au deuxième trimestre de 2024 à 8,2 % au deuxième trimestre de 2025, en raison surtout de la baisse de la marge bénéficiaire brute, contrebalancée en partie par la baisse des frais de vente et d'administration découlant des mesures de réduction des coûts.¹⁾ La marge du BAIIA ajusté, qui s'est chiffrée à 8,2 % au deuxième trimestre de 2025, s'est améliorée par rapport celles de 7,8 % au premier trimestre de 2025 et de 6,2 % au quatrième trimestre de 2024.¹⁾
- Des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation de 67,4 millions de dollars ont été inscrites pour le deuxième trimestre de 2025, comparativement à des entrées de trésorerie de 35,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation de 31,5 millions de dollars des entrées de trésorerie s'explique principalement par une baisse des stocks de 56,0 millions de dollars, par rapport à une baisse de 26,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et par un recul de 33,3 millions de dollars des clients et autres débiteurs au cours du trimestre, par rapport à 9,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les augmentations des entrées de trésorerie ont été partiellement contrebalancées par un fléchissement des créditeurs et charges à payer de 48,6 millions de dollars, alors que la Société poursuit l'optimisation des niveaux des stocks au cours du trimestre, par rapport à une réduction de 14,1 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le carnet de commandes de la Société au 30 juin 2025 s'élevait à 524,3 millions de dollars, en baisse de 37,0 millions de dollars, ou 6,6 %, par rapport à un carnet de commandes de 561,3 millions de dollars au 31 mars 2025. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des commandes dans la construction et l'exploitation forestière et au carnet de commandes moins garni dans l'exploitation minière, en grande partie en raison de la vente d'une grande pelle minière au cours du trimestre, laquelle figurait au carnet de commandes au 31 mars 2025.¹⁾ Ces diminutions ont été contrebalancées en partie par la hausse des commandes des SRT. Le carnet de commandes a cédé 20,6 millions de dollars, ou 3,8 %, par rapport au carnet de commandes de 544,9 millions de dollars au 30 juin 2024, en raison d'une baisse des commandes dans la manutention et les pièces industrielles; ce facteur a été atténué par une hausse des commandes dans la construction et l'exploitation forestière et l'exploitation minière.¹⁾ Le carnet de commandes au 30 juin 2025 comprend cinq grandes pelles minières.
- Le fonds de roulement de 530,7 millions de dollars au 30 juin 2025 a diminué de 45,8 millions de dollars, par rapport à 576,5 millions de dollars au 31 mars 2025, en raison principalement de la baisse des clients et autres débiteurs et des niveaux des stocks moindres, facteurs contrebalancés en partie par le fléchissement des créditeurs et charges à payer.¹⁾ L'efficacité du fonds de roulement s'est établie à 25,7 %, soit une légère baisse de 20 pdb par rapport à 25,5 % au 31 mars 2025 du fait du recul des produits des douze derniers mois.¹⁾ Compte non tenu des débetures non garanties de premier rang qui ont été remboursées le 15 janvier 2025, l'efficacité du fonds de roulement a été de 27,1 %, soit une amélioration de 40 pdb par rapport à 27,5 % au 31 mars 2025.¹⁾

- Le ratio de levier financier de la Société s'est amélioré, passant de 2,53 fois au 31 mars 2025, à 2,35 fois 30 juin 2025.¹⁾ Cette amélioration s'explique par la diminution du niveau d'endettement, du fait surtout des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du trimestre considéré.
- Avec prise d'effet le 2 juin 2025, Michael Hachey a été nommé au poste de chef de l'exploitation. M. Hachey est un haut dirigeant chevronné qui possède une vaste expérience en exploitation et en leadership dans divers secteurs, notamment les services industriels et alimentaires, l'automobile et le commerce de détail. Plus récemment, il a été chef de l'exploitation, Services alimentaires et hôtellerie, pour le Groupe Compass Canada (« **GCC** ») et a précédemment occupé le poste de chef de l'innovation et de président, Eurest Support Services (ESS), Amérique du Nord, une division de GCC. De 2006 à 2014, M. Hachey a occupé des postes opérationnels de direction chez Mr. Lube, notamment ceux de vice-président des opérations de vente au détail, de vice-président des opérations et de vice-président directeur.

Détails sur la conférence téléphonique

La conférence téléphonique portant sur les résultats financiers du deuxième trimestre de Wajax sera diffusée sur le Web. Vous êtes invité à l'écouter en direct en anglais le vendredi 8 août 2025 à 14 h (heure de l'Est). Pour ce faire, veuillez vous rendre à l'adresse wajax.com et cliquer sur le lien menant à la diffusion Web sur la page « **Investor Relations** », « **Events and Presentations** », « **Q2 2025 Financial Results** » (« Relations avec les investisseurs », « Événements et présentations », « Résultats du T2 de 2025 »). Un enregistrement de la présentation sera disponible après la diffusion Web en direct.

À propos de Corporation Wajax

Fondée en 1858, Wajax (TSX : WJX) est l'un des fournisseurs de produits et services industriels les plus anciens et les plus diversifiés du Canada. La Société exploite un système de distribution intégré dont les activités incluent des services de vente et de pièces et du soutien technique à une grande variété de clients de secteurs d'activité qui reflètent la diversité de l'économie canadienne, notamment la construction, l'exploitation forestière, l'exploitation minière, les secteurs industriel et commercial, les sables bitumineux, le transport, le traitement des métaux, le secteur public et les services publics et le pétrole et le gaz naturel.

Notes :

- 1) Le « carnet de commandes », le « fonds de roulement », la « marge bénéficiaire brute », les « frais de vente et d'administration en pourcentage des produits », l'« efficience du fonds de roulement », le « ratio de levier financier », le « bénéfice net ajusté », le « résultat de base et dilué par action ajusté », le « BAIL ajusté », la « marge du BAIL ajusté » et la « marge du BAILA ajusté » n'ont pas de signification normalisée prescrite par les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »). Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières » ailleurs dans le présent communiqué de presse.
- 2) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, aux fins du calcul du résultat de base et dilué par action pour le deuxième trimestre de 2025 s'est établi respectivement à 21 756 066 (21 696 986 en 2024) et à 22 194 175 (22 235 115 en 2024).
Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, aux fins du calcul du bénéfice de base et dilué par action pour le semestre clos le 30 juin 2025 s'est établi respectivement à 21 779 032 (21 689 613 en 2024) et à 22 180 131 (22 231 197 en 2024).
- 3) Bénéfice net, compte non tenu de ce qui suit :
 - a. profits hors trésorerie liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de 1,6 million de dollars (pertes de 2,3 millions de dollars en 2024) après impôt, ou bénéfice de base et dilué par action de 0,07 \$ (perte de base et diluée par action de 0,11 \$ et de 0,10 \$ respectivement en 2024) pour le deuxième trimestre de 2025.
 - b. pertes hors trésorerie liées à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés de 0,2 million de dollars (pertes de 0,4 million de dollars en 2024) après impôt, ou perte de base et diluée par action de 0,01 \$ (perte par action de 0,02 \$ en 2024) pour le semestre clos le 30 juin 2025.
 - c. coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes de 2,8 millions de dollars (néant en 2024) après impôt, ou perte de base et diluée par action de 0,13 \$ (néant en 2024) pour le deuxième trimestre de 2025.
 - d. coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes de 2,8 millions de dollars (néant en 2024) après impôt, ou perte de base et diluée par action de 0,13 \$ (néant en 2024) pour le semestre clos le 30 juin 2025.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Le présent communiqué de presse comprend certaines mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé aux termes des PCGR. En conséquence, il est possible que ces mesures financières ne puissent pas être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs doivent garder à l'esprit que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme des substituts au bénéfice net ou aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, aux activités d'investissement et aux activités de financement établis par les PCGR à titre d'indicateurs de la performance de la Société. La direction de la Société est d'avis que :

- i) ces mesures sont couramment présentées et utilisées par des investisseurs et la direction;
- ii) les mesures non conformes aux PCGR sont couramment utilisées à titre d'indicateur de la performance d'exploitation en trésorerie de la Société, de la rentabilité et de sa capacité à lever des fonds et à rembourser sa dette;
- iii) le « **bénéfice net ajusté** », le « **résultat de base par action ajusté** » et le « **résultat dilué par action ajusté** » donnent une indication des résultats des principales activités de la Société avant la prise en compte des coûts (des recouvrements) non récurrents et des pertes (profits) hors trésorerie non récurrent(e)s liés aux instruments dérivés évalués à la valeur de marché. Ces ajustements du bénéfice net et du bénéfice de base et dilué par action permettent à la direction de la Société de comparer les périodes de manière cohérente en excluant les charges non fréquentes engagées hors du cours normal des activités commerciales principales de la Société, ainsi que l'incidence des pertes latentes (profits latents) découlant de la fluctuation des taux d'intérêt et du cours de l'action de la Société;
- iv) le « **BAlIA ajusté** » présente une indication des résultats des activités commerciales principales de la Société avant comptabilisation des coûts (recouvrements) non récurrents et des pertes (profits) hors trésorerie non récurrent(e)s attribuables aux instruments dérivés évalués à la valeur de marché. Ces ajustements du bénéfice net permettent à la direction de la Société de comparer les périodes de manière cohérente en excluant les charges non fréquentes engagées hors du cours normal des activités principales de la Société, l'incidence des pertes latentes (profits latents) découlant de la fluctuation des taux d'intérêt et du cours de l'action de la Société, l'incidence de la fluctuation des charges financières liées à la structure du capital, l'incidence des taux d'imposition et l'incidence de l'amortissement des actifs à long terme;
- v) le « **BAlIA ajusté pro forma** » est utilisé d'une manière similaire au BAlIA ajusté présenté ci-haut, mais, selon les modalités de la facilité de crédit bancaire, il est ajusté pour tenir compte du BAlIA des acquisitions d'entreprises survenues au cours de la période à l'étude comme si elles étaient survenues au début de la période de 12 mois consécutifs, et de la déduction des paiements d'obligations locatives. Le BAlIA ajusté pro forma est utilisé pour calculer le ratio de levier financier et le ratio de levier financier garanti de premier rang.

Les mesures financières non conformes aux PCGR sont celles définies ci-après :

Dettes à long terme nettes	La dette à long terme nette comprend la dette bancaire, les débiteures et le total de la dette à long terme, déduction faite de la trésorerie. La dette à long terme nette est pertinente aux fins du calcul du ratio de la dette à long terme nette sur le capital total de la Société, lequel est un ratio non conforme aux PCGR couramment utilisé comme indicateur de la capacité d'une société à lever des fonds et à rembourser sa dette.
Dettes	La dette comprend la dette à long terme nette et des lettres de crédit. Elle est pertinente aux fins du calcul du ratio de levier financier de la Société, lequel est un ratio non conforme aux PCGR couramment utilisé comme indicateur de la capacité d'une société à lever des fonds et à rembourser sa dette.
Capital total	Le capital total s'entend des capitaux propres majorés de la dette à long terme nette.
BAlIA	Acronyme qui désigne le bénéfice net (la perte nette) avant charges financières, impôt sur le résultat et amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée)	Bénéfice net (perte nette) avant les coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes, les profits comptabilisés ou pertes comptabilisées sur la vente de biens, les profits ou pertes hors trésorerie lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle.
Résultat de base par action ajusté et résultat dilué par action ajusté	Résultat de base et dilué par action avant les coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes, les profits comptabilisés ou pertes comptabilisées sur la vente de biens, les profits ou pertes hors trésorerie lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle.
BAIL ajusté	BAIL avant les coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes, les profits comptabilisés ou pertes comptabilisées sur la vente de biens, les profits ou pertes hors trésorerie lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle.
BAILA ajusté	BAILA avant les coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes, les profits comptabilisés ou pertes comptabilisées sur la vente de biens, les profits ou pertes hors trésorerie lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle.
BAILA ajusté pro forma	S'entend du BAILA ajusté, lequel est ajusté pour tenir compte du BAILA des acquisitions d'entreprises survenues au cours de la période à l'étude comme si elles étaient survenues au début de la période de douze mois consécutifs, et selon les modalités de la facilité de crédit bancaire, et de la déduction des paiements au titre des obligations locatives. Le BAILA ajusté pro forma est utilisé pour calculer le ratio de levier financier et le ratio de levier financier garanti de premier rang.
Fonds de roulement	S'entend des actifs courants minorés des passifs courants, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés de la situation financière.
Autres montants liés au fonds de roulement	S'entend du fonds de roulement minoré des clients et autres débiteurs et des stocks, majoré des créditeurs et charges à payer et de la partie courante des débentures, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés de la situation financière.

Les ratios non conformes aux PCGR sont ceux définis ci-après :

Marge du BAIL ajusté	S'entend du BAIL ajusté (défini ci-dessus) divisé par les produits, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net.
Marge du BAILA	S'entend du BAILA (défini ci-dessus) divisé par les produits, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net.
Marge du BAILA ajusté	S'entend du BAILA ajusté (défini ci-dessus) divisé par les produits, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net.
Ratio de levier financier	Ratio qui représente la dette (définie ci-dessus) établie à la clôture d'un trimestre en particulier, divisée par le BAILA ajusté pro forma (défini ci-dessus) des douze derniers mois. La Société a pour objectif de maintenir son ratio de levier financier dans une fourchette comprise entre 1,5 fois et 2,0 fois.

Ratio de levier financier garanti de premier rang Ratio qui représente la dette (définie ci-dessus) excluant les débetures établie à la clôture d'un trimestre en particulier, divisée par le BAIIA ajusté pro forma (défini ci-dessus) des douze derniers mois.

Ratio de la dette à long terme nette sur le capital total Ratio qui représente la dette à long terme nette (définie ci-dessus), divisée par le capital total (défini ci-dessus).

Efficience du fonds de roulement S'entend du fonds de roulement moyen (défini ci-dessus) des quatre derniers trimestres en pourcentage des produits des douze derniers mois.

Les mesures financières additionnelles sont celles définies ci-après :

Marge du BAII S'entend du BAII divisé par les produits, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net.

Carnet de commandes Le carnet de commandes est un indicateur de gestion qui comprend la valeur de vente totale des promesses d'achat des clients pour des livraisons ou des mises en service à venir d'équipement, de pièces et de services connexes, y compris les projets liés aux SRT. Il n'existe pas de mesure financière conforme aux PCGR directement comparable au carnet de commandes.

Marge bénéficiaire brute S'entend de la marge brute divisée par les produits, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net.

Frais de vente et d'administration en pourcentage des produits S'entend des frais de vente et d'administration divisés par les produits, présentés dans les états intermédiaires consolidés résumés du résultat net.

Le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice net ajusté, du résultat de base par action ajusté et du résultat dilué par action ajusté de la Société se présente comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	15,5 \$	20,6 \$	28,6 \$	35,4 \$
Coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes, après impôt	2,8	—	2,8	—
(Profits) pertes hors trésorerie lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, après impôt	(1,6)	2,3	0,2	0,4
Bénéfice net ajusté	16,7 \$	22,9 \$	31,6 \$	35,8 \$
Résultat de base par action ajusté¹⁾	0,77 \$	1,06 \$	1,45 \$	1,65 \$
Résultat dilué par action ajusté¹⁾	0,75 \$	1,03 \$	1,43 \$	1,61 \$

1) Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, le nombre moyen pondéré d'actions de base et après dilution en circulation était respectivement de 21 756 066 et de 22 194 175 (21 696 986 et 22 235 115, respectivement, en 2024).
Pour le semestre clos le 30 juin 2025, le nombre moyen pondéré d'actions de base et après dilution en circulation était respectivement de 21 779 032 et de 22 180 131 (21 689 613 et 22 231 197, respectivement, en 2024).

Le rapprochement du BAIL et du BAIIA, du BAIL ajusté, du BAIIA ajusté et du BAIIA ajusté pro forma de la Société se présente comme suit :

	Trimestres clos les		Semestres clos les		Périodes de douze mois closes les		
	30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2024	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024
BAIL	27,1 \$	37,2 \$	53,8 \$	63,9 \$	86,4 \$	96,5 \$	96,5 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	15,3	15,4	30,5	30,5	62,1	62,3	62,2
BAIIA	42,4 \$	52,6 \$	84,4 \$	94,5 \$	148,6 \$	158,8 \$	158,7 \$
BAIL	27,1 \$	37,2 \$	53,8 \$	63,9 \$	86,4 \$	96,5 \$	96,5 \$
Coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes ¹⁾	3,8	—	3,8	—	9,6	5,8	5,8
(Profits) pertes hors trésorerie lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, compte non tenu des swaps de taux d'intérêt ²⁾	(1,5)	2,1	(0,3)	1,0	—	3,6	1,3
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle ³⁾	—	—	—	—	2,3	2,3	2,3
BAIL ajusté	29,4 \$	39,3 \$	57,4 \$	64,9 \$	98,3 \$	108,2 \$	105,8 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	15,3	15,4	30,5	30,5	62,1	62,3	62,2
BAIIA ajusté	44,7 \$	54,7 \$	87,9 \$	95,4 \$	160,4 \$	170,5 \$	168,0 \$
Paieement d'obligations locatives ⁴⁾					(41,5)	(40,5)	(39,2)
BAIIA ajusté pro forma					118,9 \$	130,0 \$	128,7 \$

1) Les coûts de fermeture d'installations, de restructuration et autres coûts connexes se composent de coûts liés à la réduction des effectifs en raison de la conjoncture engagés au cours du quatrième trimestre de 2024 et du deuxième trimestre de 2025.

2) Pertes (profits) hors trésorerie lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés qui ne sont pas désignés à titre d'instruments de couverture aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS »), compte non tenu des swaps de taux d'intérêt puisque les variations de leur juste valeur ont une incidence sur les charges financières.

3) La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle reflète les variations de la juste valeur estimée des paiements en fonction du rendement futur liés aux acquisitions d'entreprises.

4) À compter de la période ouverte le 1^{er} janvier 2019 et à la suite de l'adoption de l'IFRS 16, la Société a modifié sa définition de la dette à long terme nette pour exclure les obligations locatives qui ne sont pas considérées comme une dette. Par conséquent, les coûts locatifs correspondants doivent également être déduits du BAIIA aux fins du calcul du ratio de levier financier.

Le calcul de la dette à long terme nette, de la dette, du ratio de levier financier et du ratio de levier financier garanti de premier rang se présente comme suit :

	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024
Dette bancaire (trésorerie)	0,9 \$	— \$	(7,4) \$
Déventures	—	—	57,0
Dette à long terme	275,3	324,4	283,0
Dette à long terme nette	276,2 \$	324,5 \$	332,7 \$
Lettres de crédit	3,9	3,9	3,7
Dette	280,1 \$	328,3 \$	336,3 \$
BAIIA ajusté pro forma¹⁾	118,9 \$	130,0 \$	128,7 \$
Ratio de levier financier²⁾	2,35	2,53	2,61
Ratio de levier financier garanti de premier rang³⁾	2,35	2,53	2,17

1) Pour les périodes de douze mois closes les 30 juin 2025, 31 mars 2025 et 31 décembre 2024.

2) Calculé au moyen de la dette divisée par le BAIIA ajusté pro forma des quatre derniers trimestres. Ce ratio de levier financier est calculé par rapport au ratio de levier financier de la Société établi à une fourchette cible variant entre 1,5 fois et 2,0 fois et diffère du ratio de levier financier calculé aux termes de la convention de la facilité de crédit bancaire de la Société.

3) Calculé au moyen de la dette compte non tenu des déventures divisée par le BAIIA ajusté pro forma des quatre derniers trimestres. Bien que ce calcul comporte certaines différences par rapport au ratio de levier financier calculé aux termes de la convention de la facilité de crédit bancaire de la Société, le ratio de levier financier aux termes de la convention de la facilité de crédit bancaire qui en découle ne diffère pas de manière importante. Se reporter à la rubrique « Situation de trésorerie et ressources en capital ».

Le calcul du capital total et de la dette à long terme nette par rapport au capital total se présente comme suit :

	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024
Capitaux propres	522,0 \$	514,9 \$	512,3 \$
Dette à long terme nette	276,2	324,5	332,7
Capital total	798,2 \$	839,3 \$	844,9 \$
Ratio de la dette à long terme nette sur le capital total	34,6 %	38,7 %	39,4 %

Le calcul du fonds de roulement et des autres montants liés au fonds de roulement de la Société se présente comme suit :

	30 juin 2025	31 mars 2025	31 décembre 2024
Total des actifs courants	978,2 \$	1 074,4 \$	1 090,7 \$
Total des passifs courants	447,5	497,8	558,3
Fonds de roulement	530,7 \$	576,5 \$	532,4 \$
Clients et autres débiteurs	(279,6)	(313,9)	(303,5)
Stocks	(602,5)	(658,1)	(673,1)
Déventures – partie courante	—	—	57,0
Créditeurs et charges à payer	366,3	415,9	417,8
Autres montants liés au fonds de roulement	14,9 \$	20,5 \$	30,6 \$

Mise en garde concernant l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, les « **énoncés prospectifs** »). Ces énoncés portent sur des événements futurs ou sur la performance future de la Société. Tous les énoncés, à l'exception des énoncés concernant des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. On reconnaît souvent, mais pas toujours, les énoncés prospectifs à l'emploi de termes et d'expressions comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « croire », « estimer », « projeter », ou des variantes de ces termes et expressions ou leur forme négative, ou des déclarations selon lesquelles certaines mesures ou certains événements ou résultats « peuvent », « devraient », « pourraient » ou « pourront », ou non, être prises, survenir ou se matérialiser. Ces énoncés comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus et d'autres facteurs que la Société ne peut prédire ou contrôler et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance et les réalisations réels diffèrent considérablement de ceux formulés, implicitement ou explicitement, dans ces énoncés prospectifs. Dans la mesure où les énoncés prospectifs du présent communiqué de presse représentent des informations financières prospectives ou des perspectives financières au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, ces informations sont fournies pour démontrer le potentiel de la Société et les lecteurs sont avertis qu'elles pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs se concrétiseront. Par conséquent, le lecteur ne doit pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse ne sont valables qu'en date du présent communiqué de presse, ils reflètent les opinions actuelles de la direction et ils sont fondés sur l'information dont cette dernière dispose à l'heure actuelle. Même si la direction croit que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse ont notamment trait à la poursuite de la mise en œuvre d'initiatives visant à ramener les stocks à une quantité idéale, à réduire les coûts et à améliorer les marges; à notre conviction que l'incertitude économique et commerciale, particulièrement en ce qui concerne les relations commerciales entre le Canada et les États-Unis, demeure une importante source de perturbation; à notre suivi serré de l'évolution des politiques tarifaires et aux mesures proactives que nous prenons pour nous assurer que les effets directs sur nos activités demeurent limités; à nos perspectives pour le second semestre de 2025, notamment i) nos attentes constantes selon lesquelles nous observerons une solide demande des clients dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'énergie et notre conviction que nos attentes à l'égard de cette demande sont soutenues par un carnet de commandes d'équipement solide, et ii) notre sentiment que le contexte général des marchés finaux demeure difficile, en raison de la détérioration des données macroéconomiques et de l'incertitude persistante liée à la dynamique tarifaire entre le Canada et les États-Unis; à l'importance primordiale que nous accordons à l'optimisation des stocks, à la gestion des coûts et à l'amélioration des marges et à notre conviction qu'une solide performance dans ces champs d'intervention, appuyée par une répartition prudente du capital et un bilan solide, permettra à Wajax de générer de la valeur durable à long terme et de tirer parti des occasions futures; et à notre objectif de gérer notre fonds de roulement et nos programmes de dépenses en immobilisations dans le cours normal des activités tout en maintenant notre ratio de levier financier dans une fourchette cible de 1,5 à 2,0 fois. Ces énoncés reposent sur un certain nombre d'hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, entre autres, nos hypothèses à l'égard de l'absence de changements défavorables importants dans la conjoncture économique et commerciale en général; notre capacité de gérer notre entreprise malgré l'incertitude continue liée à la dynamique commerciale entre le Canada et les États-Unis, notamment l'imposition de droits de douane nouveaux ou changeants; les variations défavorables limitées de l'offre et de la demande pour le pétrole, le gaz naturel et les autres marchandises ainsi que du cours du pétrole, du gaz naturel et des autres marchandises et leur volatilité; la stabilité des conditions des marchés financiers, y compris les taux d'intérêt; la capacité d'Hitachi Construction Machinery Americas Inc. (« **Hitachi** ») et de Wajax de concevoir et d'exécuter des stratégies de ventes, de marketing et autres liées à leur relation de distribution directe renforcée, laquelle a pris effet le 1^{er} mars 2022; notre capacité continue à mettre en œuvre nos priorités stratégiques, y compris l'établissement de priorités en matière de croissance interne, la capacité de conclure et d'intégrer les acquisitions liées aux pièces industrielles et aux SRT, et la mise en place réussie de nouvelles plateformes de technologie de l'information de même que des nouveaux systèmes et logiciels, comme notre PGI; la performance financière future de la Société; les variations limitées des coûts de cette dernière; le niveau de concurrence sur ses marchés; l'aptitude constante de celle-ci à attirer et à fidéliser le personnel compétent, sa capacité régulière d'acquérir des produits et des stocks de qualité et d'entretenir des relations étroites avec ses fournisseurs, les membres de son personnel et ses clients. La liste d'hypothèses qui précède n'est pas exhaustive. Des facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents, notamment, la détérioration continue ou prolongée de la conjoncture économique et commerciale en général; l'incertitude continue ou prolongée liée à la dynamique tarifaire entre le Canada et les États-Unis; les nouveaux droits de douane et les mesures de représailles imposés au titre du commerce transfrontalier, notamment entre le Canada et les États-Unis; les variations défavorables de l'offre et de la demande pour le pétrole, le gaz naturel et les autres marchandises ainsi que de leur cours;

la poursuite ou le prolongement de la chute du cours du pétrole ou du gaz naturel; l'incapacité d'Hitachi et de Wajax d'élaborer et d'exécuter des stratégies de vente, de marketing et autres liées à la relation de distribution directe renforcée, qui a pris effet le 1^{er} mars 2022; la baisse du niveau de confiance et des dépenses des clients; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et les pénuries; la fluctuation des conditions des marchés financiers, y compris les taux d'intérêt; le niveau de la demande pour les produits et services offerts par la Société et leurs prix; la réduction de l'acceptation des produits de la Société sur les marchés; la résiliation de contrats de distribution ou de contrats avec les fabricants d'équipement d'origine; les difficultés imprévues d'ordre opérationnel (comme la défaillance d'une usine, d'un équipement ou du mode de fonctionnement conformément aux spécifications ou aux attentes, la flambée des coûts, notre incapacité à réduire les coûts à la suite du ralentissement des activités du marché, le manque de produits ou de stocks de qualité, l'interruption de l'approvisionnement, les moyens de pression et les incidents imprévus touchant la santé, la sécurité et l'environnement); l'incapacité de la Société à attirer et à conserver le personnel compétent et l'incapacité de la Société à entretenir des relations étroites avec ses fournisseurs, son personnel et ses clients. La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Le lecteur peut obtenir de plus amples renseignements sur les risques et incertitudes associés à ces énoncés prospectifs et aux activités de la Société à la rubrique « Gestion des risques et incertitudes » dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (le « **rapport de gestion de 2024** ») qui est déposé sous le profil de la Société dans SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse sont présentés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. La Société ne s'engage aucunement à publier une mise à jour de ces énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements postérieurs ou pour d'autres motifs, à moins que ce ne soit exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Le lecteur doit savoir que les risques décrits dans le rapport de gestion de 2024 ne sont pas les seuls risques qui peuvent avoir une incidence sur la Société. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance pour le moment, ou qu'elle juge négligeables à l'heure actuelle, pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

Pour obtenir de l'information supplémentaire, y compris le rapport annuel de 2024 de Wajax, veuillez consulter le profil de la Société dans le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Iggy Domagalski, président et chef de la direction
Courriel : idomagalski@wajax.com

Tania Casadinho, chef des finances
Courriel : tcasadinho@wajax.com

Téléphone : 905-212-3300